

Retour de consultation 2021-2022

Harfang-des-Neiges – Pavillons Gouin et Lauzon

Point de consultation	Recommandation du CPEE	Note :	Décision de la direction
A. Les orientations de l'école	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
B. Les modalités d'application des nouveaux programmes		Nouveau programme au préscolaire 4 ans et 5 ans	
C. Distribution des fonctions et responsabilités des enseignantes et enseignants (surveillances, récupération, aide aux devoirs, etc...)	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
D. Les relations enseignants – élèves – parents concernant : a. les moyens de communication avec les parents b. l'application du code de vie c. Le système de remise des bulletins aux parents	Pour la 1 ^{re} rencontre de début d'année, celle-ci sera en présentiel. Pour les rencontres de bulletins, on privilégie que les rencontres soient en présentiel Possibilité d'utiliser les courriels dans les moyens de communication	S'assurer que les spécialistes reçoivent les adresses courriel des parents	La proposition du CPEE est acceptée sous réserve des consignes de la santé publique.
	b. Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
	c. Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
E. Les règles de fonctionnement de l'établissement (cartable)	Dîner en classe plutôt qu'au gymnase Groupe devant la classe de Julie T. Permettre de faire les rencontres hebdomadaires en Zoom J.P. en télétravail lorsque possible	A.G. et CAP En présentiel	La proposition du CPEE est acceptée

F. L'organisation des activités étudiantes et parascolaires	Recommandation d'avoir du parascolaire à Lauzon	Compléter ainsi la tâche d'une enseignante spécialiste	La proposition du CPEE est acceptée	
G. La planification du calendrier scolaire (incluant les J. P. et les rencontres de parents)	Voir P.V. du 2021-02-03	En A.G.	La direction accepte plusieurs recommandations, mais en refuse deux. Voir lettre « réponse au CPEE – calendrier scolaire 2021-2022 »	
H. Les critères de formation des groupes (incluant lorsqu'il y a plus d'un groupe par année ou lorsqu'il y a formation d'un groupe multi âge).				
I. Le système de contrôle des absences et retards	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée	
J. L'organisation des sessions d'examen		Uniquement au secondaire		
K. L'organisation du système de suppléance	Statu quo	Enseignantes spécialistes choisiront la période T	La proposition du CPEE est acceptée	
L. Organisation de l'horaire de l'école a. Période de 30, 45, 54 et 60 minutes b. Période de lecture c. Les récréations d. Les temps de déplacements e. L'entrée le matin et le midi	Non-COVID	Avec COVID	Gouin	
	Périodes de 54 minutes Période T le matin en entrant	54 minutes Statu quo avec inversion de l'horaire des 1 ^{res} et des 2 ^{es} années		La proposition du CPEE est acceptée
	Pas de période de lecture	Pas de période de lecture		La proposition du CPEE est acceptée
	Statu quo pour les récréations sans les zones	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
	Statu quo pour les temps de déplacement « on n'a pas le choix »			La proposition du CPEE est acceptée
	Entrée le matin Remettre une surveillance de 10 min	Statu quo	Déplacement du 18 minutes en fin de journée	La direction ne peut accepter la recommandation des 18 minutes en fin de journée à Gouin. Voir lettre « réponse au CPEE – organisation de l'école »
	Comme actuellement (entrée avec leur responsable du dîner quelques minutes avant pour avoir le temps de se reposer avant le	Statu quo		

	début des classes), c'est parfait.			
M. L'organisation de l'entrée progressive au préscolaire	La direction rencontrera les enseignantes de chaque groupe concerné		En parler avec l'équipe du préscolaire	La proposition du CPEE est acceptée
N. Planification et organisation des J. P. et des portes ouvertes	Statu quo		La direction prend habituellement une (1) heure au début de la matinée	La proposition du CPEE est acceptée
	Pavillon Gouin - Si les portes ouvertes ne peuvent avoir lieu, faire une présentation qui sera disponible sur le site Web pour les parents		S.O. à l'édifice Lauzon	La proposition du CPEE est acceptée
O. La répartition budgétaire			Point à traiter au mois de mai	
P. L'utilisation des locaux	<p>Changement de local de classe lorsqu'un se libère : La demande de changement doit être adressée à la direction par écrit. La direction se basera sur l'ancienneté à l'école, puis sur l'ancienneté à la CSSMB pour faire l'attribution des locaux libres.</p> <p>Lorsqu'il pleut ou par grand froid, permettre aux enseignantes de travailler dans leur local une partie de l'heure du dîner pendant que le groupe est présent</p> <p>Un horaire des locaux disponibles pour faire du tutorat sera affiché</p>			La proposition du CPEE est acceptée
Q. Le fonctionnement organisationnel découlant d'un déménagement			Pas de prévu pour l'an prochain	
R. Les modalités concernant les plans d'interventions	<p>Lorsqu'un élève est coté en cours d'année, en informer les spécialistes et le SDG s'il y a lieu.</p> <p>Lors de l'élaboration, avoir des libérations pour l'enseignante et avoir selon les</p>			La proposition du CPEE est acceptée

	besoins le soutien des orthopédagogues, PNE ou TES.		
S. Les fonctions du chef de groupe	Statu quo	Il n'y a pas de chef de groupe	La proposition du CPEE est acceptée
T. L'enseignante ressource (annexe IV)		Seulement au secondaire	
U. Les critères pour l'allocation de la clause 8-2.02 (activités étudiantes)		Clause désuète	
V. Le temps de présence	Que les possibilités d'ententes soient maintenues	Voir amplitude conventionnée	La proposition du CPEE est acceptée
W. Les surveillances	<p>Pour les personnes qui s'occupent quotidiennement des collations : Compensation en temps (dans la tâche) ou en salaire, mais pas en minutes de moins de surveillance</p> <p>Uniquement une surveillante au parc-école au lieu de deux</p> <p>Suggérer des postes pour l'accueil et le déplacement à l'entrée et à la sortie des élèves</p> <p>Flexibilité dans le soutien entre les surveillants en fin de journée, pour les surveillants aux « marcheurs » et aux « berlines »</p> <p>À la fin des classes, les rangs à l'extérieur plutôt qu'au gymnase</p>		Je me réserve le droit de ne pas respecter la recommandation du CPEE selon l'impact d'une telle décision VS l'ensemble des surveillances pour les collègues
			Pour des questions de sécurité, la recommandation n'est pas retenue. Une lettre suivra
			La proposition du CPEE est acceptée
			La proposition du CPEE est acceptée
			La proposition du CPEE est acceptée

	Lors des jours de pluie ou de grands froids, au gymnase avec un plan d'emplacement défini à l'avance Prendre quelqu'un d'expérience pour les postes uniques (marcheurs et berlines)		La proposition du CPEE est acceptée
X. L'ajout de service (annexe XXV)		Au secondaire	
a) Changements en ce qui concerne les manuels scolaires et le matériel didactique utilisés	Les demandes de changement doivent être présentées à la direction		
b) Les normes et modalités d'évaluation	Statu quo	Les N&M ont été révisées dernièrement	La proposition du CPEE est acceptée
e) Le choix des critères relatifs à l'implantation des nouvelles méthodes pédagogiques		Aucune nouvelle méthode pédagogique prévue l'an prochain	
d) Les programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves		Pas de programme d'études local prévu	
a) L'orientation relative à : a. L'enrichissement ou l'adaptation des programmes d'études b. L'élaboration des programmes locaux		Il n'y en a pas actuellement	
b) La répartition du temps alloué aux matières	Statu quo pour tous		La proposition du CPEE est acceptée
a) Les règles pour le classement des élèves	Rencontre entre la direction et les enseignants pour arrimer les visions concernant le redoublement		La proposition du CPEE est acceptée
b) Le plan de réussite de l'école		Clause désuète	
c) Les règles de conduite des élèves et les mesures de sécurité	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
d) Les modalités d'application du régime pédagogique	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
e) La programmation des activités éducatives	Les enseignantes le font par niveau sans obligation pour tous d'y adhérer		La proposition du CPEE est acceptée

f) La mise en œuvre des programmes complémentaires et particuliers	Statu quo		La proposition du CPEE est acceptée
g) L'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif	La direction vérifie ou nous nous situons par rapport à l'évaluation et le plan est relancé en septembre 2021		La proposition du CPEE est acceptée

h) Les besoins de l'établissement et les besoins de perfectionnement	Édifice Gouin : Achats d'outils technologiques (iPad)		Selon les disponibilités monétaires en se rappelant que les Chromebook seront priorités
	Poursuite de l'aménagement du local de la bibliothèque		La proposition du CPEE est acceptée
	<u>Perfectionnement</u> sur le nouveau programme au préscolaire et le nouveau bulletin s'il y a lieu		La proposition du CPEE est acceptée
	Édifice Lauzon : Aménagement de l'espace en face du local 150		La proposition sera envoyée au CSSMB
	– réaménagement des blocs sanitaires		La proposition sera envoyée au CSSMB
	et aménagement de bureau pour le palier 2 et l'aide à la lecture (voir photo annexe 1.)		Selon les disponibilités monétaires
	Faire mettre de l'eau chaude dans les cuves près du gymnase pour les rendre pleinement fonctionnelles.		Demandé cette année et refusé.
	Réaménagement des toilettes des garçons en face de la classe de Claudie Duhaim pour plus d'intimité aux urinoirs.		La proposition sera envoyée au CSSMB.
	<u>Perfectionnement</u> en math pour les enseignantes de 1 ^{re} année.		La proposition du CPEE est acceptée
i) Le projet de convention de gestion et de réussite éducative		Clause désuète	

Annexe 1

Photos de l'aménagement possible en face du local 150 pour le palier II, l'aide à la lecture, les entrevues de lecture, les dépistages, etc...

